

<http://ugtg.org/spip.php?article707>



# Grève générale en Guadeloupe : Pôle emploi Guadeloupe

- Actualité -



Date de mise en ligne jeudi 29 janvier 2009

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**Les agents de Pôle-Emploi Guadeloupe sont en grève pour dénoncer un certain nombre de dysfonctionnements et de décisions relatives à l'exercice de leur activité. Pour rappel : Pôle-emploi est l'établissement issu de la fusion de l'agence nationale pour l'emploi et de l'assedic (l'association pour le développement de l'industrie et du commerce). Tous les sites ex-anpe et ex-assedic sont fermés.**

Proposition dans le cadre des négociations :  
Point sur la création d'entreprise.

### **un constat :**

L'Agence nationale pour l'emploi n'est pas au coeur de l'accompagnement des porteurs de projet de création d'entreprise, au bénéfice de d'autres structures qui sont pourtant partenaires ou prestataires de l'agence (la boutique de gestion, cabinets conseils dans le cadre du PIJ création, la maison régionale des entreprises, etc...)

### **Préconisation :**

**1.Création de poste(s) de conseiller Pole-emploi détaché à la maison régionale des entreprises**, lieu de concentration des acteurs de la création d'entreprise en Guadeloupe, (le nombre de poste sera à déterminer selon des modalités à définir suite aux négociations)

**2.Inscription d'actions de formation spécifiques au plan local de développement des compétences à destination de l'ensemble des conseillers sur les thèmes suivants :**

*En amont de la création d'entreprise :*

"Accompagner le montage du projet et la construction du BP

"Diagnostiquer un projet et en repérer les éléments de cohérence

"Conseiller dans la démarche commerciale - financière juridique fiscale, sociale et réglementaire

"Accompagner les créateurs d'entreprises en franchise.

*En suivi post-crédation (dans le cadre du suivi post-crédation des nouveaux entrepreneurs)*

"Accompagner le développement des entreprises nouvelles

"Animer la transmission / reprise d'entreprises sur un territoire

"Accompagner la cession et la reprise de petites entreprises

*Pour les projets de reprise d'entreprise*

"Savoir conseiller les cédants et repreneurs de PME / PMI

(Source : catalogue de formation de l'apce)

**3.Budget pour les actions de formation préconisées dans le cadre du [PAE](#)** pour les demandeurs en parcours créateur dans le cadre de l'aide à la formation accordée par le conseil régional de Guadeloupe (chèque-qualification) :

"en supprimant les 06 mois d'inscription obligatoires pour le bénéfice du [chèque qualification](#) pour les porteurs de projet,

"en permettant la prise en charge de toutes les actions de formation préconisées dans le cadre du [PAE](#) ou validées

## Grève générale en Guadeloupe : Pôle emploi Guadeloupe

---

par un conseiller POLE-EMPLOI et en lien direct avec le projet de création, figurant ou non dans le programme régional de formation professionnelle.

Convention de partenariat stratégique entre les différents intervenants dans la création d'entreprise, permettant un accompagnement réel jusqu'à la création. L'objectif étant de mutualiser l'offre de service et les compétences du réseau : ordre des expert-comptables, la boutique de gestion, cabinets-conseil habilité dans le cadre du PIJ, maison régionale de l'entreprise, ministères, Chambres de commerce, Chambres de métiers, associations, réseaux d'accueil et d'accompagnement).

Cette proposition est un document de travail qui pourra subir des modifications suites aux négociations menées.

*Post-Scriptum*

*Actualisé le 29 janvier 2008 - 17h31*